

1H PAR



= 12 À 16H PAR MOIS

QUE PUIS-JE DEMANDER?

Cochez ce qui vous convient.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aide informatique
Internet | <input type="checkbox"/> Baby-sitting
Accompagner à l'école |
| <input type="checkbox"/> Nettoyer les vitres | <input type="checkbox"/> Cuisiner un repas |
| <input type="checkbox"/> S'occuper des animaux
Arroser les plantes | <input type="checkbox"/> Amener à un rendez-vous,
au cinéma |
| <input type="checkbox"/> Faire les courses | <input type="checkbox"/> Conversation en langue
étrangère |
| <input type="checkbox"/> Bricolage dans la maison | <input type="checkbox"/> Repassage
Un peu de ménage |
| <input type="checkbox"/> Aide dans le jardin
Passer la tondeuse | <input type="checkbox"/> Tenir compagnie
(jeux de société, prendre
le petit déjeuner) |
| | <input type="checkbox"/> Autre : |

QUI CONTACTER ?

Sabine Estier Thévenoz, chargée de projet

1hparm2@unige.ch - +41 22 379 74 00 - www.unige.ch/logement

Adresse postale : Bureau des logements, Université de Genève,
24 rue Général-Dufour, 1211 Genève 4



1H PAR



UN·E ÉTUDIANT·E
SOUS MON TOIT

graphisme : | ludivine.ch

Partenaires fondateurs du projet :

Fondation BNP Paribas Suisse, Pro Senectute Genève, Université de Genève.

PRO
SENECTUTE



FONDATION
BNP PARIBAS



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

1h par m², c'est la règle d'or du programme « Un·e étudiant·e sous mon toit ». Vous proposez une chambre de 12m² ? L'étudiant·e vous offre 12h par mois / 3h par semaine. La chambre fait 16 m² ? Vous recevez 16h d'aide par mois / 4h par semaine.

DU LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL ET CONVIVIAL

Inspiré d'un modèle largement utilisé en Allemagne, le programme « 1h par m² - Un·e étudiant·e sous mon toit » veut prévenir l'isolement social et offrir des chambres à des étudiants-es en créant des liens entre générations. Le principe est simple : échanger de l'espace contre de menus services.

Peut participer à ce programme toute personne qui dispose d'une chambre libre dans son logement : les seniors bien sûr, mais aussi les personnes avec un handicap, les familles avec jeunes enfants ou les plus de 50 ans.

Les premières chambres seront mises à disposition pour la rentrée universitaire de **septembre 2016**.

TOUT LE MONDE Y GAGNE

Dans le canton de Genève, plus de 13'300 personnes vivent seules dans des 5 ou 6 pièces (cuisine comprise), toutes n'ayant pas choisi la solitude. Pendant ce temps, à la rentrée 2015, sur les 17'000 étudiant·e·s inscrit·e·s à l'Université de Genève, 600 n'avaient pas encore trouvé de chambre début septembre.

POURQUOI LOGER UN ÉTUDIANT SOUS MON TOIT ?

- △ J'ai une chambre libre dans mon logement.
- △ J'aime le contact et j'ai envie de rendre service à un·e étudiant·e.
- △ J'apprécie l'idée de l'échange d'espace contre services.
- △ Je m'engage à court terme, pour une année universitaire.

L'AVANTAGE DU PROGRAMME «1H PAR M²» ?

- △ J'ai une convention d'hébergement validée par l'Université de Genève, avec la garantie d'un suivi.
- △ L'Université de Genève me met en contact avec seulement 1 à 3 étudiant·e·s et m'évite une avalanche de téléphones.

UNE PROCÉDURE RASSURANTE EN QUATRE ÉTAPES

- △ Un entretien approfondi pour détailler les conditions de mise à disposition de la chambre et l'aide souhaitée.
- △ Une mise en contact avec 1 à 3 étudiant·e·s pré-sélectionné·e·s et d'accord de rendre l'aide demandée.
- △ La signature d'une convention d'hébergement détaillée
- △ Un suivi peut être demandé, dont un point de situation après deux à quatre semaines.



photo : ursula markus

UNE CONVENTION D'HÉBERGEMENT

- △ Un seul document, appelé convention d'hébergement, précise les dispositions concernant le logement ainsi que les petits services souhaités.
- △ La convention d'hébergement est valable pour une année, reconductible selon convenance, au maximum pour la durée des études.
- △ Les frais courants (électricité, chauffage, etc) sont dédommagés à raison de 5 francs par mois et par m².
- △ Une caution est déposée par l'étudiant·e.
- △ Pas de taxe administrative : la gestion de dossier par l'université est un service gratuit.



photo de une et photo ci-contre : jacques erard